



# Traitements de données supplémentaires sure

Édition 01.2024

# Traitements de données supplémentaires sure

Ce document vous informe concernant les traitements de données effectués par Swisscom (Suisse) SA (ci-après "Swisscom") qui vont au-delà des traitements de données généraux selon www.swisscom.ch/protection-des-donnees. Le terme "sure" désigne les services de Swisscom en matière d'assurance. Swisscom négocie des assurances avec des compagnies d'assurance. Pour les assurances collectives, Swisscom conclut avec les clients des contrats d'adhésion à l'assurance collective.

# De quelles données s'agit-il?

Les catégories de données traitées sont les mêmes que sur www.swisscom.ch/protection-des-données, avec les particularités suivantes.

## Données contractuelles et données de base

En ce qui concerne les données contractuelles et de base, il faut tenir compte du fait que certaines assurances peuvent également assurer des tiers et que, dans ce cas, leurs données sont également traitées.

#### Données de santé

Il s'agit d'une catégorie de données supplémentaire dans le cadre de *sure*. Il s'agit de données qui sont prises, traitées et échangées avec les compagnies d'assurance dans le cadre du traitement des déclarations de sinistre et qui ont un lien avec l'état de santé de la personne assurée ou d'une personne lésée. Par exemple, un certificat médical peut être nécessaire pour justifier l'empêchement de participer à un évènement. Ou bien, dans le cas du règlement d'un dommage corporel, des informations sur la blessure d'une personne sont nécessaires.

## Finalité du traitement

Les données sont en principe utilisées pour les mêmes raisons que celles mentionnées dans les différents types de données sur www.swisscom.ch/protection-des-données.

Nous utilisons en particulier :

- Votre nom, prénom, adresse postale et adresse e-mail si vous désirez conclure un contrat d'assurance.
- Les informations des contrats d'assurance afin de vous facturer les primes ou les frais.
- Les données de votre contrat pour ajuster ou résilier les prestations d'assurance.

De plus, nous utilisons les informations sur les dommages pour les transmettre à la compagnie d'assurance correspondante pour un traitement ultérieur. Dans le cadre de l'exécution et du traitement du contrat, les données relatives à la santé sont également traitées et transmises à la compagnie d'assurance concernée.

# Origine des données

En plus des origines mentionnées sur www.swisscom.ch/ protection-des-donnees

- Vous nous confiez vos données lorsque vous demandez une offre d'assurance à Swisscom
- Nous collectons des données vous concernant lorsque vous contactez notre service d'assistance, par exemple.
- Nous recevons des données de Swisscom Services AG (société du groupe Swisscom) lorsque vous leur demandez des informations concernant *sure*, une offre d'assurance ou lorsque vous contactez leur service d'assistance spécialisé concernant *sure*.
- Nous recevons des données des compagnies d'assurance sur le statut du contrat, les adaptations du contrat ou les déclarations de sinistre ainsi que leur statut de traitement.

## Destinataires des données

En plus des destinataires mentionnés sur www.swisscom.ch/ protection-des-donnees, il faut mentionner en particulier :

- Swisscom Services AG, qui reçoit les données de base et les données contractuelles pour obtenir des renseignements personnalisés sur les assurances, établir une offre d'assurance et fournir des services d'assistance *sure*.
- Les compagnies d'assurance qui reçoivent de Swisscom les données nécessaires à l'établissement, à l'exécution et au traitement des contrats ainsi qu'à l'enregistrement et au traitement des sinistres. Selon l'assurance et le sinistre, il peut également s'agir de données de santé. Les compagnies d'assurance traitent les données reçues de Swisscom sous leur propre responsabilité.

# Informations applicables à tous les types de données

Pour les informations suivantes, il est possible de se référer à www.swisscom.ch/protection-des-donnees, également dans le cadre de *sure* :

- Lieu et durée du traitement
- Protection de vos données
- Vos préférences et droits
- Base juridique et droit de recours

En ce qui concerne la durée du traitement, il faut ajouter que les données relatives aux sinistres sont conservées pendant au moins 10 ans et les données relatives à la santé pendant au moins 20 ans après le règlement du cas de sinistre.